

Québec, le 23 mai 2013

Madame Anne-Marie Parent
Présidente
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Réaménagement de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain, entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec (station du Foulon)

Madame la Présidente,

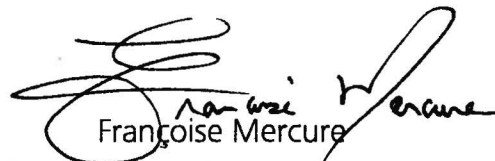
La Commission de la capitale nationale du Québec donne suite à votre demande pour obtenir une ventilation détaillée du coût des travaux de la station du Foulon de la promenade Samuel-De Champlain.

Vous comprendrez que dans le contexte actuel, la Commission veut éviter de rendre publiques des données financières dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver des négociations, de causer une perte à la Commission ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

C'est pourquoi, bien que nous disposions de cette information, puisque nous sommes à l'étape des plans et devis préliminaires, il serait préférable de nous en tenir aux estimés budgétaires par secteur qui vous ont déjà été transmis et qui reflètent bien les coûts du projet.

En espérant que le tout sera à votre convenance, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente et directrice générale,


Françoise Mercure